

CONSEIL MUNICIPAL DU 27 JANVIER 2025

Le Conseil municipal de la commune de LASSAY-LES-CHÂTEAUX, légalement convoqué le 22 janvier 2025, s'est réuni en session ordinaire, le lundi 27 janvier 2025 à 20 heures 30, sous la présidence de Monsieur Jean RAILLARD, Maire.

CONSEILLERS : En exercice : **18** - Présents : **12** - Pouvoir(s) : **3** - Votants : **15**

Présent(s) : J. RAILLARD – S. SOULARD – M. RIGOUIN – M. CONNEAU – B. LANDAIS – MF THELIER – S. SAINT-ELLIER – C. BORDERIE – M. POUSSIER – C. ALLAIN – J. DELAUNAY – C. BEAUDOUIN

Mme Claudette MAIRE a donné pouvoir à Mme Marie CONNEAU

Mme Fabienne BEAUDUCCEL a donné pouvoir à Mme Caroline BORDERIE

M. Alain LECOQ a donné pouvoir à M. Julien DELAUNAY

Absents excusés : Mme Christine MOREAU, Mme Delphine LEROY et M. Benoit GAUTIER

Secrétaire de séance : Mme Caroline BORDERIE a été désignée secrétaire de séance.

TARIFS 2025 – DIVERS

N° 2025-021

Rapporteur : B. LANDAIS

Vu le Code général des collectivités territoriales (CGCT), notamment son article L2121-29 portant sur la compétence du Conseil municipal en matière de règlement des affaires de la Commune,

Vu la délibération N° 2023-090, en date du 18 décembre 2023, relative aux tarifs communaux divers (visite roseaie, fourrière animale, vente de bois, tentes de réception) applicables sur l'exercice 2024,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

ARTICLE 1

De modifier la grille des tarifs communaux ci-dessous et de décider de son entrée en vigueur à compter du 1^{er} février 2025 :

TARIFS DIVERS	2025
VISITE DE LA ROSERAIE	
Visite commentée par le Responsable des espaces verts, sur demande de l'Office de tourisme	60,00
FOURRIERE ANIMALE	
Prise en charge - 1 ^{ère} capture d'un animal appartenant à un propriétaire	Gratuit
Prise en charge - dès la 2 ^{ème} capture d'un animal appartenant à un propriétaire	70,00
Jour de garde, par animal	25,00
VENTE DE BOIS	
Les stères sont retirés par le demandeur, avec ses moyens propres, auprès des Services techniques.	
Le stère à couper ou tombé (bûche de 1m pour un volume de 1 m ³)	30,00
TENTES DE RECEPTION	
La location de tente de réception est prévue pour un week-end (du vendredi au lundi)	
Communes du SIVOM de Lassay - Particuliers	98,00
Communes du SIVOM de Lassay - Associations et communes	58,00
Hors SIVOM de Lassay - Particuliers	178,00
Hors SIVOM de Lassay - Associations et communes	133,00
Hors SIVOM de Lassay – Déplacement	123,00

Vote : Pour : à l'unanimité

Les formalités de publicité ayant été effectuées ce jour,
LASSAY-LES-CHATEAUX, le 28 janvier 2025

Le Maire,

Jean RAILLARD